



Lettre de veille du centre de ressources du **CAFOC**



L'essentiel de l'actualité de la formation professionnelle à destination des acteurs du réseau

Édition Spéciale Confinement du 9 avril 2020 – N°3

La Lettre de veille du CAR, durant la période de confinement, se transforme en **lettre d'information hebdomadaire** et sera envoyée chaque jeudi. Elle se divise en 3 parties : la 1^{ère} relate **l'actualité brûlante du Coronavirus et ses répercussions sur notre secteur**, la 2nde se compose de **brèves pour retenir l'essentiel de l'actualité**, et la 3^{ème} propose de pallier cette actualité anxiogène en proposant des **ressources positives**.

ACTUALITÉS : LES IMPACTS DE LA CRISE DUE AU CORONAVIRUS

Rappel des sources accessibles à consulter régulièrement

Les Ressources de Centre Inffo

[Focus sur les textes juridiques](#) en lien avec la pandémie du Coronavirus qui **impactent l'activité des entreprises dans le champ emploi-formation**.

[Rubrique dédiée au Covid-19](#) et à son impact sur le secteur de la formation qui regroupe des actualités, une série de documents utiles, des informations sur le travail à distance ainsi qu'une revue de presse quotidienne.

Ressources du Ministère du Travail

Les organismes de formation se posent beaucoup de questions sur les conséquences financières des annulations ou du report de leurs actions de formation. Consultez régulièrement, [les actualités du site](#) du ministère du Travail.

Consulter les "Questions-réponses" du Ministère du Travail

[Questions-réponses Apprentissage](#) mis à jour le 6 avril

[Questions-réponses Formation professionnelle des salariés, alternants et personnes en recherche d'emploi](#)

[Questions-réponses Mon Compte Formation](#)

[Questions-réponses pour les employeurs inclusifs](#) (SIAE, entreprises adaptées recruteurs PEC)

[Questions-réponses concernant l'activité partielle](#) Mis à jour le 3 avril

[Questions-réponses pour les entreprises et les salariés](#) - Mise à jour quotidienne

Questions/réponses Coronavirus Covid-19 – Impact sur les sessions d'examen du titre professionnel

[Ce « Questions/réponses »](#) a pour objet de répondre aux questions remontées au ministère du travail par les services de l'Etat en région et les centres agréés par rapport à **l'impact de la crise du Coronavirus Covid-19 sur l'organisation des sessions d'examen des titres professionnels du ministère du travail**.

travail-emploi.gouv.fr

[Questions-réponses concernant l'Appli CPF](#) par la Caisse des dépôts

Enquête nationale à destination des organismes de formation et des CFA

La ministre du Travail s'adresse directement aux organismes de formation et CFA, pour leur demander de répondre à [une enquête nationale](#) qui permettra de mieux cerner la situation et les besoins dans le contexte de crise du COVID-19. Diffusée sous la forme d'un questionnaire en ligne administré par le réseau des Carif Oref, cette enquête doit permettre à la fois d'identifier les éventuelles mesures qui permettront de traverser cette crise en proposant aux apprenants les meilleures solutions possibles, et les leviers à activer pour préparer l'après-crise.

Ressources du site du gouvernement

Point de situation, attestations, gestes barrières, ressources, contacts et mesures, toutes les [information essentielles concernant le Coronavirus](#) sont recensées sur le site du gouvernement.

Nouveaux textes législatifs parus ou à paraître

Deux arrêtés portant création de traitements de données personnelles dans le secteur de la formation professionnelle

L'[arrêté du 3 avril 2020](#) porte création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à la réalisation d'un état des lieux des difficultés et des besoins des organismes de formation face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 dénommé « **COURRIERS ORGANISMES DE FORMATION** ». L'objectif : envoyer un courriel aux organismes de formation et aux CFA pour les informer des mesures décidées par le Gouvernement pour soutenir la poursuite des actions de formation professionnelle et les interroger sur la situation actuelle de leur activité, sur leurs besoins non couverts ainsi que sur les solutions et ressources dont ils disposent pour assurer des formations à distance. Est enregistrée l'adresse de messagerie électronique professionnelle des contacts des organismes de formation et des CFA inscrits dans le système d'information du CPF. **Les données seront conservées jusqu'à un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire.** Cette enquête nationale est administrée par le réseau des Carif-Oref, auprès de l'ensemble des prestataires de formation. **Ce questionnaire doit permettre à la fois de dresser un état des lieux de la situation des organismes de formation et CFA confrontés à l'épidémie du Covid-19, de recueillir leurs besoins à court terme, mais également de préparer la relance de l'économie.**

Le [courrier de Muriel Pénicaud](#) a été envoyé par mail à chaque prestataire de formation. Il contient un lien individualisé et sécurisé permettant d'accéder à l'enquête et d'y répondre en ligne.

L'[arrêté du 23 décembre 2019](#), publié au JO du 5 avril 2020, porte création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la campagne de communication du plan d'investissement dans les compétences dénommé « **COURRIERS PIC** ». La finalité de ce traitement est l'envoi de courriers individuels d'information à destination des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et des jeunes éloignés du marché du travail, afin de les sensibiliser sur les opportunités de formation et de parcours formatifs complémentaires ouverts par ce plan.

centre-inffo.fr, defi-metiers.fr et legifrance.gouv.fr, du 3 au 7/04/2020

Un projet d'arrêté prévoit la création du "conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes"

Un [projet d'arrêté](#) examiné en CSE le 1^{er} avril 2020 prévoit de **remplacer le conseil consultatif "académique" de la formation continue des adultes par un conseil consultatif "régional académique"**. La dénomination de ce conseil est actualisée pour **tenir compte de la réforme territoriale des services du MEN**. Le conseil sera présidé par le recteur de région académique. Le texte réaffirme aussi la contribution de ce conseil dans le **développement de la mission de formation continue des adultes** et clarifie la liste des questions sur lesquelles il est consulté. La nouvelle organisation des services académiques, mise en place au 1^{er} janvier 2020, **renforce le rôle du recteur de région académique et plusieurs missions sont pilotées dans un cadre régional, dont la formation professionnelle.**

aefinfo.fr, 02/04/2020

Mesures d'urgence : sept décrets seront pris "dans les tout prochains jours" (Muriel Pénicaud)

Après la publication de neuf ordonnances et de deux décrets, **sept décrets doivent être pris "dans les tout prochains jours"** pour rendre pleinement effectives, les mesures prises **pour répondre aux effets socio-économiques de la crise sanitaire du coronavirus**. Sont ainsi à l'ordre du jour : 2 décrets pour définir les secteurs concernés par des mesures dérogatoires sur le temps de travail, un décret sur les services de santé au travail, un décret sur les IRP avec notamment les modalités des réunions à distance, un décret sur l'indemnité complémentaire employeur pour les arrêts de travail liés à l'épidémie, un décret sur la prolongation de l'indemnisation des chômeurs en fin de droits et un décret sur l'activité partielle ouverte désormais à de nouveaux publics.

aefinfo.fr, 08/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

Le contingent d'heures annuelles indemnisables en activité partielle passe à 1 607 heures

L'allocation d'activité partielle est attribuée dans la limite d'un contingent annuel de 1 607 heures indemnisables, et non plus de 1 000 heures. [Un arrêté](#) en ce sens a été publié au JO du 3 avril et consolidé le 6 avril. Cette disposition est dérogatoire et a vocation à n'être applicable que "jusqu'au 31 décembre 2020".

legifrance.gouv.fr, 3 et 6/04/2020

Conséquences du Covid 19 sur l'enseignement à distance et la continuité pédagogique

Dans les épisodes précédents, nous avons abordé la question des outils puis, dans le numéro 2, la question de l'accompagnement des apprenants. Pour ce nouveau numéro nous vous proposons des **ressources pour l'action, c'est à dire pour scénariser et mettre en œuvre la formation à distance.**

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, la cellule FOAD peut vous accompagner ; contactez **Sarah de La Morandière** (Sarah.De-La-Morandiere@ac-versailles.fr) ou **Elsa Matilla** (elsa.matilla@ac-versailles.fr).

- [\[Vidéo\] Réaliser des activités à distance, 7 éléments clés pour favoriser l'autonomie des apprenants](#)

La période de confinement générée par le covid-19 entraîne la mise à distance de nombreux parcours de formation. Pour que « mise à distance accélérée » ne rime pas avec « qualité dégradée », nous explorons **7 éléments clés pour favoriser l'apprentissage en autonomie lors des séquences de formation asynchrones.** [Une WebTV](#) conçue et réalisée par le CAFOC de Paris.

capformexpress.fr, 03/04/2020

- [\[Vidéos\] Scénarios pédagogiques : Exemples](#)

[Cette page](#) montre différents scénarios, simples à mettre en œuvre dans le cadre de la continuité pédagogique par la FOAD. Au programme de l'autoformation accompagnée, de la classe renversée, ...

Living lab SOFA (CNAM), 03/04/2020

- [L'éval à distance](#)

[Propositions et exemples de modalités d'évaluation à distance](#) : description de l'activité, attendus généraux, adaptation des attendus dans un contexte à distance dégradé.

Portail documentaire de l'Idip, université de Strasbourg, 03/04/2020

- [12 infox sur le e-learning au temps du coronavirus](#)

Le contexte épidémique actuel aura eu, parmi ses nombreux effets collatéraux, celui de mettre au centre des réflexions la question de l'enseignement à distance ou e-learning. Cet enseignement à distance n'est pas vraiment nouveau. Chacun aura commencé à élaborer ses propres réponses à ces questions et les réseaux sociaux permettent aujourd'hui une large diffusion des idées. Ainsi il se dit beaucoup de choses sur le e-learning et de nombreux mythes circulent. Ces mythes prennent parfois la forme d'infox qu'il est nécessaire de déconstruire. [Voici 12 experts qui donnent leur point de vue de chercheurs](#) sous forme de textes courts destinés à un public de non spécialistes ainsi que des exemples de mise en œuvre, tant à l'école secondaire qu'en enseignement supérieur, et des pistes de lecture.

En voici une sélection :

- Infox#1 : [Le e-learning, la formation à distance, ne conviennent qu'à un type d'étudiant en particulier](#)
France Henri, Université TÉLUQ
- INFOX#5 : [Pour passer à la distance, il faut tout reprendre à 0 !](#)
Bernadette Charllier, Université de Fribourg
- Infox#7 : [Le e-learning n'est qu'une simple transposition d'un cours présentiel](#)
Par Claire Peltier, Université Laval
- Infox#13 : [Le e-learning, c'est avant tout une question de maîtrise d'outils techniques](#)
Par Daniel Peraya, Université de Genève

Laboratoire d'innovation pédagogique, université de Fribourg, 25/03/2020

"150 nouvelles formations à distance totalement gratuites sont proposées aux demandeurs d'emploi"

"150 nouvelles formations à distance totalement gratuites et rémunérées sont proposées par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi, depuis le 26 mars", afin de les préparer à "travailler dans 20 secteurs professionnels qui recrutent". Elles sont **gratuites** (financées par le PIC) et **rémunérées** selon la situation du chômeur. De nouvelles formations sont amenées à rejoindre cette liste. Ces formations sont accessibles aux chômeurs depuis leur domicile. Ensuite, les gestes professionnels s'acquièrent et se testent pendant un stage en entreprise.

aefinfo.fr, 02/04/2020

Les dispositions des Opco concernant la FOAD et la continuité pédagogique

L'Afdas a mis en place de [nouvelles mesures](#) pour faciliter l'accès à la formation par les modalités distancielles et pour poursuivre ses activités de prise en charge.

Atlas donne des [informations sur la continuité de service](#) et donne quelques conseils pour la FOAD.

OCAPIAT apporte son soutien et [ouvre l'accès de sa plateforme collaborative de formation en ligne CAMP'NUM](#) aux CFA & dispensateurs de formation de son champ et ayant un dossier d'alternance ou d'offre régionale en cours .

Uniformation, Opco de la cohésion sociale, informe ses usagers sur la FOAD sur [cette page](#).

Constructys présente dans [une note](#), ses [modalités de continuité pédagogique](#) et assouplit ses règles afin de faciliter la bascule des formations en FOAD.

Akto évoque [sur cette page](#) le cadre juridique et administratif de la FOAD. L'opco accepte de prendre en considération tout justificatif de la réalisation de l'action qui sera adressé par les organismes de formation.

L'OPCO Mobilités facilite la prise en charge des formations à distance et [propose une attestation d'assiduité](#) pour en justifier la réalisation.

L'OPCO des Entreprises de Proximité demande aux organisme de formation de son champ de [compléter son questionnaire](#) pour faire connaître leur offre de FOAD à ses adhérents. L'opco explique dans [sa page dédiée au Covid 19](#) que pour les FOAD réalisées par les organismes de formation, les paiements pourront être réalisés par l'OPCO sur la base d'un justificatif « **certificat de réalisation** » transmis par l'OF.

L'Opco santé met à disposition son [offre de service à distance](#) qui se constitue principalement de webinaires et une [plateforme de ressources en ligne](#) (MOOC, vidéos, potcast, webinars, articles...)

"Nous allons ouvrir l'accès à une vingtaine de nos cursus sans condition", (Olivier Faron, Cnam)

"Le ministère du Travail nous a demandé de participer au mouvement de mise à disposition de ressources pendant cette période", explique **Olivier Faron**, l'administrateur général du Cnam. "Nous allons ouvrir l'accès à une vingtaine de nos cursus sans condition, **sous statut d'auditeur libre**. Si l'auditeur libre souhaite valider son unité d'enseignement, il devra alors s'inscrire comme tout autre auditeur.

aefinfo.fr, 03/04/2020 ([interview complète disponible sur demande](#))

Conséquences du Covid 19 sur la formation professionnelle et l'apprentissage

Le ministère du Travail met à jour le questions/réponses sur l'apprentissage

Après une 1^{ère} version publiée le 15 mars 2020, le ministère du Travail a mis à jour le 6 avril le [questions/réponses sur l'apprentissage](#) dans le cadre de la crise liée au coronavirus. Le document a été étoffé, passant de 5 à 15 pages. Les principales informations apportées par ce document concernent la modification du rythme de l'alternance, l'indemnisation des apprentis en chômage partiel lorsqu'ils perçoivent une rémunération inférieure au Smic, le recours au chômage partiel pour le personnel du CFA attaché aux services d'hébergement ou de restauration et les apprentis en cours de mobilité à l'étranger. Cette nouvelle version intègre en outre 2 mesures introduites par l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle.

aefinfo.fr, 03/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

Le ministère du Travail envisage de reporter d'un mois le versement de la fraction de 13 % de la taxe d'apprentissage

Le ministère du Travail envisage de prendre un décret prévoyant le report, du 30 mai au 30 juin 2020, de la date de versement par les employeurs de la fraction de 13 % de la taxe d'apprentissage. Cette hypothèse s'inscrit dans le cadre d'une demande de report le plus général possible du versement des impôts et contributions des entreprises, afin d'alléger le volume de leurs obligations fiscales dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

aefinfo.fr, 03/04/2020

Formation : La dynamique de l'apprentissage en danger

Le 16 mars, les 480 000 apprentis français ont trouvé les portes de leurs CFA closes et ont été priés de suivre leurs cours à distance. De leur côté, les établissements n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'équiper en un temps record. Malgré les efforts accomplis, les CFA ne sont pas égaux face au distanciel. D'autres écueils pointent à l'horizon : report possible des examens, rattrapage des heures de formation perdues sur le temps en entreprise, décalage de certains enseignements après l'été, voire faillite des entreprises accueillantes durant la crise. Autant de casse-têtes qui laissent entrevoir l'hypothèse d'une rentrée 2020 ratée. « **Cette crise pourrait briser la dynamique de l'apprentissage engagée depuis un an** », regrette Roselyne Hubert, présidente de la FNADIR. Et mettre en danger les établissements. Car si moins de jeunes s'inscrivent dans un cursus en alternance, c'est autant de perdu pour les CFA, désormais payés « au contrat », qui pourraient se tourner vers les régions pour obtenir des financements supplémentaires... À condition que le montant de leur enveloppe « apprentissage » le permette. Ce qui est loin d'être assuré.

Entreprise & Carrières 1474 du 37/03/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

Les organismes de formation e-learning guettent le FNE, le ministère du Travail donne les 1ères décisions

L'ordonnance permettant aux entreprises de mobiliser le Fonds national de l'emploi (FNE-Formation) se fait attendre. Alors qu'elles nourrissaient beaucoup d'espoirs, fin mars, en entendant Muriel Pénicaud annoncer que le FNE ad hoc allait garantir une prise en charge « à 100 % et sans plafond » des formations à distance suivies par leurs salariés durant leur temps d'activité partielle, le soufflé est retombé depuis 15 jours, faute d'ordonnance et de décrets pour mettre en musique les annonces ministérielles. **Victimes collatérales de ce retard : les organismes spécialisés dans le e-learning dont la trésorerie supporte plutôt mal cette attente.** La solution aurait pu venir de la possibilité pour les entreprises d'abonder les CPF des salariés afin de leur permettre d'accéder à la formation le temps du confinement, mais faute de fonctionnalité nécessaire sur l'appli, l'exercice se révèle impossible. Les organismes de formation à distance tirent donc la sonnette d'alarme car il y a danger pour la survie de certains d'entre eux.

Très attendues par les employeurs, les Opcv et les organismes de formation, de premières précisions ont été livrées dans la soirée du 8 avril par le ministère du Travail, sans apporter de précisions sur leur financement. Le gouvernement a décidé que le FNE-Formation pourrait potentiellement concerner "tous les salariés en activité partielle", en continuant d'exclure les contrats d'apprentissage et de professionnalisation du bénéfice de la mesure. Seront éligibles au FNE-Formation "toutes les formations" engagées dans un plan de développement des compétences ou dans le cadre du CPF et réalisées sur le temps de travail, précise le ministère. "Les actions de VAE et de bilans de compétences, sauf les formations obligatoires" seront toujours concernées. Les structures demandant le soutien financier de l'État, celui-ci étant non-budgété à ce stade, pourront utiliser **une procédure et une convention simplifiées à demander auprès des Direccte.** Plusieurs inconnues subsistent cependant et le budget disponible validé dans la loi de finances initiale pour 2020 semble bien éloigné des besoins potentiels.

info-socialrh.fr, 08/04/2020 ([lien vers l'article complet](#)) et aefinfo.fr, 09/04/2020 ([article disponible sur demande](#))

Covid-19 : rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

Une [délibération de Pôle emploi du 31 mars 2020](#) relative au versement de la rémunération de fin de formation et de la rémunération des formations Pôle emploi pendant l'épidémie de COVID-19 **remplace la précédente délibération du 19 mars.** Dans le cas où la formation est suspendue du fait de l'épidémie, le versement de ces rémunérations est maintenu jusqu'à la fin de la formation. Une rémunération est également attribuée jusqu'à la nouvelle date de fin de la formation, lorsque ARE avant son allongement dû à l'épidémie, devait être versée jusqu'à la fin initiale de la formation.

centre-inffo.fr, 08/04/2020 ([lien vers l'article complet](#))

En Auvergne-Rhône-Alpes, la région ne finance pas les formations suspendues en raison du confinement

La région Auvergne-Rhône-Alpes, détaille dans [une FAQ](#), ses décisions en matière de formation professionnelle. L'une d'elle explique que **si une formation est suspendue, l'organisme de formation "ne bénéficiera pas d'un financement de la région"**. La FFP et le Synofdes régionaux s'interrogent sur cette mesure et demandent davantage d'informations.

aefinfo.fr, 08/04/2020

"Le PIC devra s'adapter aux changements qui ne font que commencer" (David Margueritte et Jean-Marie Marx)

Face aux surcoûts induits par la digitalisation des parcours de formation ou le maintien de la rémunération des stagiaires, **Jean-Marie Marx**, le haut-commissaire aux compétences déclare qu'il y aura **un ajustement des Prix signés entre l'État et les régions**. En moyenne, 50 % des stagiaires continuent d'être en lien avec leur OF, et Jean-Marie Marx salue également l'effort consenti par les régions pour offrir les mêmes conditions de règlement des OF que Pôle emploi. "À la sortie du confinement, nous ferons le bilan de la crise, mais **nous savons que nous devons redéfinir une partie des paramètres d'exécution des Pactes, notamment celui sur les entrées en formation.**"

aefinfo.fr, 02/04/2020 ([interview complète disponible sur demande](#))

"Le PIC devra s'adapter de façon substantielle aux changements que nous allons vivre, et qui ne font que débiter", explique **David Margueritte**, le président de la commission "emploi, formation professionnelle et apprentissage" de Régions de France. Il confirme que près de la moitié des stagiaires ont pu basculer du présentiel vers le distanciel, "mais le temps ne joue pas pour nous" car **au-delà d'un mois de confinement certains OF seront en péril financièrement**. Il préconise de pouvoir **mobiliser le PIC dans le cadre du chômage partiel**, mais aussi plus globalement des **plans de relance national et régionaux**, en ciblant par territoire des secteurs prioritaires comme les SAP ou l'agriculture.

aefinfo.fr, 06/04/2020 ([interview complète disponible sur demande](#))

L'OPCO Mobilités prépare l'après-crise

Le passage forcé en e-learning dans les organismes de formation associés à son réseau amène l'opco Mobilités à se projeter dans le monde d'après. « **Dans nos métiers de la mobilité, les formations, souvent très techniques en atelier ou sur véhicules, sont difficilement transférables de manière rapide en e-learning**. Ce sera sûrement l'un des enjeux pour l'avenir que de pouvoir trouver des modes pédagogiques distantiels, y compris pour des formations techniques qui se feraient sur simulateurs ou en réalité virtuelle ». En attendant l'après-crise, reste à l'OPCO à assister l'appareil de formation de son réseau pendant cette période délicate afin que ce dernier **survive économiquement à la période de confinement**. À cet effet, l'OPCO poursuit non seulement le versement des sommes dues aux CFA, même fermés, mais il a déployé plusieurs « **missi dominici** » auprès des personnels de ces établissements chargés de les accompagner.

info-socialrh.fr, 02/04/2020 ([lien vers l'article complet](#))

L'Opco EP réinvente la proximité

Depuis la mi-mars 2020, les opérateurs de compétences ont dû se réorganiser pour assurer la continuité de leurs services et du système de formation professionnelle malgré les conséquences de l'épidémie de Covid-19. **L'Opco des entreprises de proximité vient ainsi de lancer un plan d'accompagnement des organismes de formation et CFA pour leur assurer une continuité administrative dans le traitement de leurs dossiers**. Il mène par ailleurs un **recensement de l'offre de formation à distance en vue de créer un catalogue** pour ses adhérents.

centre-inffo.fr et aefinfo.fr, 07/04/2020

Covid-19 : interview de Benoît Bermond, président de l'Urof Ile-de-France

Benoît Bermond, président de l'Union régionale des organismes de Formation (Urof) en Ile-de-France, évoque les difficultés des organismes de formation franciliens et leur réactivité pour s'adapter aux circonstances exceptionnelles.

defi-metiers.fr, 02/04/2020 ([lien vers l'interview complète](#))

Le ministère du Travail mobilise 57 millions d'euros du PIC pour permettre à 35 000 élèves-infirmiers et aides-soignants de **renforcer le personnel soignant // Les Hôpitaux de Paris** ont mis en place, avec l'appui de la start-up **Coorpacademy**, une **plateforme de e-learning pour former les personnels soignants** à la prise en charge des patients atteints de Covid-19 // La fédération **Coorace** demande aux collectivités territoriales de **soutenir les structures de l'IAE**. La crise sanitaire de coronavirus percuta fortement le secteur, et la fédération demande notamment **le maintien des commandes publiques et des cofinancements de l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi**

Informations concernant la formation professionnelle non liées à la crise due au Coronavirus

Certifications professionnelles : enregistrement aux répertoires nationaux

Suite aux avis conformes de la Commission de certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux, avis produits lors de la séance du 27 mars dernier, le Directeur général de France Compétences a procédé à [des décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux](#). Ces dernières, disponibles sur le site de France Compétences, seront publiées prochainement au Journal officiel.

certificationprofessionnelle.fr, 30/03/2020

Île-de-France : l'opérateur du CEP signe un partenariat avec l'Association régionale des Cités des métiers

Désigné par France compétences dans le cadre de la loi "Avenir professionnel", le nouvel opérateur de CEP pour les actifs occupés en Île-de-France a commencé son activité le 1^{er} janvier 2020. Il annonce, dans un communiqué du 12 mars 2020, avoir signé **une convention avec l'Association régionale des Cités des métiers d'Île-de-France** le 28 février 2020. Dénommé **Groupe Évolution**, l'opérateur rassemble les cabinets de conseil Tingari et Catalys, l'organisme ID formation et l'association CEP paritaire Île-de-France. Ce partenariat a vocation à se décliner "dans le cadre de conventions spécifiques entre le groupement et chacune des quatre cités des métiers franciliennes".

aefinfo.fr, 03/04/2020

[Étude] Chômage : les permittents souhaitent "un accompagnement plus réactif et adapté"

Les demandeurs d'emploi alternant régulièrement des périodes d'activité et de chômage expriment un certain nombre de besoins et d'attentes vis-à-vis de Pôle emploi, qui concernent la formation, les outils de recherche d'emploi et l'accompagnement, résume le **Groupe Alpha** dans une [étude qualitative](#) menée pour l'Unédic.

aefinfo.fr, 06/04/2020

PIC : une "priorisation" dans l'accès à la formation pour les chômeurs des QPV

"Une priorisation dans l'accès à la formation est donnée aux plus éloignés de l'emploi, notamment les personnes en recherche d'emploi qui habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville", indique le ministère du Travail. **Il présente des chiffres sur les entrées en formation en 2018 et 2019 dans ces QPV**, avec une croissance de 27 %. Les chômeurs concernés représentent 13,9 % des entrées, soit un peu plus que leur poids total parmi les chômeurs (13,5 %). Le gouvernement répond à la députée **Fiona Lazaar** (LaRem), dans [un texte publié le 10 mars 2020](#).

aefinfo.fr, 02/04/2020

« Les « Mad skills » permettent de mieux adresser la complexité »

Après les « Hard skills » et les « Soft skills » les « **Mad skills** » sont **les compétences folles qui recouvrent des singularités individuelles pouvant se transformer en compétences et permettre de se distinguer sur le marché du travail** : un parcours professionnel atypique, des talents ou des hobbies utiles pour l'entreprise...

emploiparlonsnet.pole-emploi.org, 05/03/2020 ([lien vers l'article complet](#))

Conséquences du Covid 19 sur le marché du travail et les entreprises

Le ministère du Travail annonce le lancement de la plateforme "Mobilisation emploi" pour les secteurs "essentiels"

La plateforme "Mobilisation emploi" est accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés en activité partielle depuis le 2 avril 2020. Elle a été créée pour "**faciliter la mobilisation exceptionnelle pour l'emploi**" et **permettre aux travailleurs de se porter candidat dans les secteurs "essentiels"** : médico-social, agriculture, agroalimentaire, transports, logistique, aide à domicile, énergie, télécoms. Le ministère revendique "8 000 offres à l'ouverture". Un conseiller Pôle emploi "appelle systématiquement l'employeur pour vérifier le respect des consignes sanitaires et caractériser le besoin et compétences attendues". L'opérateur proposera à chaque employeur de prendre en charge la présélection des candidats si besoin. Les candidats pourront consulter les offres sans créer de compte.

Le ministère du Travail a mis à jour [une page dédiée au dispositif exceptionnel d'activité partielle](#).

aefinfo.fr et travail-emploi.gouv.fr, 02 et 04/04/2020

Coronavirus-COVID-19 - Fiches conseils métiers pour les salariés et les employeurs

Le ministère du Travail, avec l'aide d'experts, a rédigé [sur une page dédiée de son site](#), des **fiches conseils destinées aux employeurs et aux salariés, pour se protéger des risques de contamination au COVID-19**. Elles sont classées par secteur professionnel ou par métier (activités agricoles, travail saisonnier, travail en abattoir, élevage, chauffeur-livreur, commerce de détail, boulangerie...) D'autres fiches sont en cours d'élaboration pour d'autres métiers.

travail-emploi.gouv.fr, 06/04/2020

Actualités concernant l'activité partielle

La Dares, la DGEFP et Pôle emploi vont produire chaque semaine une série de statistiques pour assurer le suivi du marché du travail percuté par les effets socio-économiques de la crise sanitaire. Dans [sa 1^{ère} livraison](#), la Dares constate que 1,6 milliard d'heures en activité partielle ont été demandées, ce qui correspond à une augmentation d'un milliard en une semaine. Dans le [2nd état des lieux](#), il est indiqué qu' "au 7 avril 2020, 692 000 demandes d'activité partielle ont été déposées par 669 000 établissements, représentant 586 000 entreprises. Le nombre de dossiers a ainsi été multiplié par 2 par rapport au 31 mars. "Ces demandes concernent 6,3 millions de salariés, pour un total de 2,7 milliards d'heures chômées demandées. Cela représente en moyenne 425 heures chômées demandées par salarié." Le coût du dispositif sur 3 mois dépassera donc largement les 20 M€ évoqués dernièrement par l'exécutif. Parallèlement, les entrées en formation des demandeurs d'emploi et en contrat aidé continuent à fortement baisser.

dares.travail-emploi.gouv.fr, 02 et 08/04/2020

Jeudi 2 avril sur France Info, la ministre du Travail a livré des chiffres actualisés : **400 000 entreprises ont désormais recours à l'activité partielle** pour quelque 4 millions de salariés, soit "un salarié sur cinq dans les entreprises et les associations". "C'est absolument considérable et c'est du jamais vu", a expliqué **Édouard Philippe**. Après des difficultés pour instruire les dossiers, le Premier ministre explique que des ajustements ont été réalisés sur le système d'information : "**Les décisions vont désormais se prendre beaucoup plus vite**". Le coût potentiel du dispositif est estimé à 11,5 milliards d'euros, soit plus de 3 milliards de plus que prévu.

aefinfo.fr, 02/04/2020

L'activité partielle est un des principaux outils mis en œuvre par le ministère du Travail pour contrer les effets socio-économiques de la crise sanitaire du coronavirus. **Pour limiter la facture, le ministère du Travail envisage une disposition pour permettre aux entreprises qui en ont les moyens de placer leurs salariés en chômage partiel, sans toutefois demander les aides publiques.** Il leur sera possible de placer leurs salariés en activité partielle et d'assumer le paiement de l'indemnité de 70 % du brut. Cette indemnité sera exonérée de cotisation sociale.

aefinfo.fr, 08/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

La Commission européenne lance une initiative visant à soutenir le chômage partiel dans les États touchés par l'épidémie

La Commission européenne a annoncé une "**initiative visant à soutenir le chômage partiel**" pour aider les Européens pendant la crise du coronavirus. Elle propose de mettre en place un "**instrument de solidarité dénommé Sure**". Ce dispositif prévoit l'octroi de prêts aux "pays qui en ont besoin afin que les travailleurs perçoivent un revenu et que les entreprises ne licencient pas". Le dispositif disposera d'un montant d'au plus 100 milliards.

aefinfo.fr, 02/04/2020

Le prêt de salariés simplifié pendant la crise

Arrêt de l'activité économique oblige, le ministère du Travail vient de **simplifier le prêt temporaire de salariés entre les entreprises**. Le 2 avril, il a [mis en ligne deux documents](#) facilitant cette possibilité : **un avenant type au contrat de travail d'un salarié** et **un modèle de convention de prêt de main-d'œuvre**. « Pendant cette période, les salariés inoccupés qui le souhaitent, peuvent travailler provisoirement dans une entreprise confrontée à un manque de personnel. Il s'agit d'une "mise à disposition" temporaire qui suppose l'accord du salarié et des deux entreprises. »

info-socialrh.fr et travail-emploi.gouv.fr, 02/04/2020

Conséquences du Covid 19 sur l'économie nationale

Les "mesures de confinement total ou partiel touchent à présent près de 2,7 milliards de travailleurs, représentant environ 81 % de la main-d'œuvre mondiale", explique l'OIT, mardi 7 avril 2020. Dans une nouvelle note, l'institution internationale explique que **la crise sanitaire du coronavirus constitue "la crise mondiale la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale" et alerte sur les perspectives "très incertaines" sur le marché de l'emploi.**

aefinfo.fr, 07/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

Les premières estimations évaluent l'impact d'un mois de confinement à une **perte de 3% du PIB annuel**. La baisse de l'activité varie fortement selon les secteurs. **L'hébergement-restauration, la construction et le commerce sont particulièrement touchés.** Dans la note de conjoncture de l'Insee du 26 mars, son directeur général rappelle que les résultats avancés sont fragiles et doivent être appréhendés avec précaution, tant la situation est inédite et évolutive.

defi-metiers.fr, 02/04/2020 ([lien vers l'article complet](#))

Les régions proposent à l'État un plan de relance avec une réorientation des futurs contrats de plan

Satisfaits d'avoir été entendus par l'exécutif sur la comptabilisation en investissement de leur participation au fonds de solidarité, **les conseils régionaux ont présenté le 6 avril, au ministre de l'Économie et des Finances, des propositions d'actions communes destinées à atténuer les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique.** Parmi elles figurent "un contrat de relance" qui ciblerait notamment le tourisme et l'économie sociale, et une révision des priorités des CPER pour soutenir l'industrie. Au Sénat, Bruno Le Maire a dressé un tableau très sombre de la situation.

aefinfo.fr, 07/04/2020

Le gouvernement soutient un projet de production de masques par des entreprises adaptées et entreprises d'insertion

"Des entreprises d'insertion et des entreprises adaptées se mobilisent pour accroître la production de masques de protection" dans le cadre du projet appelé "Résilience" annoncé par Emmanuel Macron le 25 mars 2020, selon un communiqué commun de plusieurs ministères, diffusé le 31 mars. Ce projet est lancé par **Thibaut Guilluy**, haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises, et s'inscrit dans le cadre du mouvement "**La France, une chance**". L'objectif est de produire à un coût et dans des délais raisonnables le plus de masques possible.

aefinfo.fr, 02/04/2020

Les organisations du travail apprenantes: enjeux et défis pour la France

On distingue aujourd'hui 4 grands modèles d'organisation du travail. À côté des 2 formes traditionnelles dites taylorienne et simple sont apparues **2 formes modernes, dites apprenante et lean production**. Dans les organisations du travail apprenantes, les salariés sont souvent polyvalents, participent activement à l'élaboration des objectifs avec la hiérarchie, apprennent en continu et disposent d'une forte autonomie. L'étude de France Stratégie tend par ailleurs à confirmer que l'organisation apprenante conduit à une meilleure qualité de travail, une fois contrôlés la profession et la catégorie sociale des salariés, la taille et le secteur d'activité de l'entreprise.

[Télécharger le document de travail - Les organisations du travail apprenantes : enjeux et défis pour la France](#)

[Télécharger la note de synthèse - Promouvoir les organisations du travail apprenantes : enjeux et défis pour la France](#)

strategie.gouv.fr, avril 2020

PSA a signé [un accord social, solidaire, protecteur de la santé des salariés et de l'entreprise](#) // **L'OPPBT** a publié le [guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus](#) // **Renault** a signé le 2 avril un "**contrat de solidarité et d'avenir**" avec les organisations syndicales // **GRDF** lance sa campagne de recrutement d'alternants et a pour objectif de recruter **500 alternants en 2020** // **Air France-KLM** a brutalement perdu 95 % de son activité le mois dernier et pourrait avoir besoin de **6 milliards d'euros de prêts** pour faire face à la crise du coronavirus // **Le secteur de la métallurgie** signe [un accord de branche](#) sur les modalités d'organisation du travail



EN BREF

L'entrée en vigueur de Qualiopi est reportée au 1^{er} janvier 2022 // Baccalauréat 2020 : "L'ensemble du bac général et technologique sera validé en contrôle continu. Nous avons écarté la solution mixte de faire passer une ou deux épreuves car nous ne pouvons garantir la tenue d'épreuves écrites" (Jean-Michel Blanquer) // Pendant la période de confinement, l'Onisep propose un accès gratuit à ses publications sur les formations et les métiers présentés dans [son kiosque en ligne](#) // L'Opiiec, l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement lance [son nouveau site](#) // Le CIDJ annonce renforcer son service de tchat en ligne tout au long de la crise sanitaire // Confinement : une attestation de déplacement dématérialisée (via smartphone) mise en place à compter du 6 avril // L'Union nationale des missions locales a actualisé sa [Foire aux questions](#). Dans sa version du 2 avril, le document détaille notamment les modalités retenues par l'ASP pour permettre la validation des dossiers // Nomination : Valérie Pinset est nommée secrétaire générale de l'académie de Besançon



LES PETITES NOTES POSITIVES

Culture

15 musées (dont 5 français) à explorer depuis votre canapé pendant le confinement

Installez-vous confortablement dans votre canapé et partez pour New-York, Londres, Paris, Amsterdam... à la découverte de nombreux musées qui proposent des [visites virtuelles de leurs collections](#).

Le Centre d'art « Jeu de Paume » à Paris propose également [une visite virtuelle](#) de son exposition "Le supermarché des images" commentée par le commissaire Peter Szendy.

L'art graphique en période de confinement

Le saviez-vous ? La typo de l'attestation dérogatoire de sortie est spéciale. Il s'agit de Marianne, la police de caractères du gouvernement. Elle recèle une histoire graphique riche que dévoile le graphiste Valentin Socha [dans une courte vidéo instructive](#). En période de confinement, les grandes marques pratiquent la distanciation graphique en [présentant de nouvelles versions de leur identité visuelle](#) dans une version de « distanciation sociale ». Une approche ludique mais aussi pédagogique puisque le respect du confinement est une priorité absolue dans la lutte contre le Covid-19.

Cuisine

Le retour des Mooc de cuisine de l'Afpa

Tous confinés mais pas affamés : l'Afpa met ses Mooc et des [modules de formation de cuisine à disposition de tous pendant trois mois](#). Au menu des 3 Mooc : La pâtisserie, les Mets et vin et Les 101 techniques de base.

Activité physique

Massage : My little Paris propose [3 massages spécial confinements](#) : 2 automassages et 1 massage entre confinés.

Humour et créativité

[Un tour de magie à réaliser devant vos enfants](#)

Machine infernale : <https://twitter.com/anitamassey86/status/1242816478849662985>

[Tout ça pour ne pas avoir à se lever pour chercher son dessert...](#)

Merci à Elsa Matilla pour sa collaboration dans l'écriture de cette lettre

Directeur de la publication : Gérard Puigdemont *Délégué académique à la formation continue.*

Responsable de la rédaction : Muriel Lajugie-Liondor *Responsable du CAFOC. Rédaction* : Amandine Vigne *Documentaliste au Centre académique de ressources (CAR). Avec la collaboration de* : Elsa Matilla *Chargée de mission ingénierie pédagogique et usages du numérique. Graphisme et mise en page* : Micheline Montout *Chargée de communication, Lionel Garcia Graphiste.*



amandine.vigne@ac-versailles.fr

Lettre optimisée pour une lecture sur écran, au format pdf et contenant des liens hypertextes.
Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer que si nécessaire.